

Contrat Pain 2023

<u>Producteur</u> LE FOURNIL DE LA MOLIÈRE Daniel JACOULET 102 chemin des entremonts 74150 Marcellaz albanais Tel 04 50 69 73 69 Email jacoulet.daniel@orange.fr	<u>Adhérent</u> numéro : Nom donné à l'adhésion : Numéros de téléphone : Adresse mél :
--	---

Les distributions sont toutes les semaines ou toutes les 2 semaines du 11/01/2023 au 13/12/2023.
Les jours de distribution sont consultables à tout moment sur www.novelamap.org.

	1 semaine soit 39 distributions	2 semaines soit 24 distributions	Total
Surprise 500gr	Qte : x 3.10€ x 39	Qte : x 3.10€ x 24	
Bis 500gr	Qte : x 3.00€ x 39	Qte : x 3.00€ x 24	
Complet 500gr	Qte : x 3.00€ x 39	Qte : x 3.00€ x 24	
Montagnard 500gr	Qte : x 3.10€ x 39	Qte : x 3.10€ x 24	
Graines lin + tournesol 500gr	Qte : x 3.30€ x 39	Qte : x 3.30€ x 24	
Pur seigle 500gr	Qte : x 4.00€ x 39	Qte : x 4.00€ x 24	
Moulé nature (bis) 800gr	Qte : x 5.00€ x 39	Qte : x 5.00€ x 24	
Moulé multigraines 800gr	Qte : x 6.30€ x 39	Qte : x 6.30€ x 24	
	TOTAL		

Ce montant est réglé par 4 chèque(s) qui seront débités en janvier/avril/juillet/octobre

- à l'ordre du FOURNIL DE LA MOLIÈRE
- daté(s) du jour de la signature du présent contrat,
- remis à Nathalie AMELOT (namelot@aol.com) référente de l'association auprès de ce producteur, avec le présent contrat.

<input type="checkbox"/> En cochant cette case, le producteur s'engage à respecter les engagements du producteur stipulés dans le règlement intérieur de l'association. Date et signature du producteur :	<input type="checkbox"/> En cochant cette case, l'adhérent s'engage à respecter les engagements du consommateur stipulés dans le règlement intérieur de l'association et certifie avoir lu les modalités du contrat. Date et signature du consommateur :
---	--

Ce contrat est réalisé en un seul exemplaire conservé par l'association. Le producteur et l'adhérent peuvent en demander un copie.